

Metz, le 05 novembre 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau – Délégation territoriale de  
Sarreguemines

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN  
Tél : 03 87 28 30 80  
E-mail : [pascal.ridgen@moselle.gouv.fr](mailto:pascal.ridgen@moselle.gouv.fr)

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Monsieur le Directeur de  
Réseau de transport d'électricité (RTE)  
Centre de Développement Ingénierie Nancy  
8 rue de Versigny – TSA 30007  
54608 VILLERS LES NANCY

**OBJET** : Porté à connaissance – **Avis de recevabilité**

Extension du poste électrique de Sarreguemines situé à Rémelfing  
Gestion des eaux pluviales de l'extension et du bassin versant extérieur  
Affaire suivie par M. Mathieu PAFUNDI

**RÉF.** : Votre dossier réceptionné le 30 octobre 2025  
Cascade n° 57-2025-00594

**P.J.** : 0

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de «porté à connaissance au Préfet» (PAC) au titre de l'article R214-18 (dossier d'autorisation) du code de l'environnement concernant :

***Extension du poste de transformation électrique situé à Rémelfing -Modification  
de la gestion des eaux pluviales et prise en compte du bassin versant extérieur amont***

Le projet RTE consiste à réaliser une extension du poste électrique de Sarreguemines, mais situé sur le ban communal de Rémelfing, sur une surface d'environ 2600 m<sup>2</sup> afin de pouvoir alimenter en électricité l'usine de panneaux photovoltaïques Holosolis sur la ZAC Europôle 2 de Hambach/Willerwald.

Les travaux nécessitent de compléter les installations de gestion des eaux pluviales existantes pour prendre en compte l'extension de la plateforme du poste, ainsi que le ruissellement des eaux provenant du bassin versant extérieur amont qui est intercepté par le projet.

La gestion de l'extension de la plateforme du poste est prévue via un bassin tampon de stockage des eaux pluviales de 46 m<sup>3</sup>, dimensionné pour une occurrence de pluie trentennale et muni d'un régulateur de débit de 0,8 l/s en sortie avant raccordement dans les installations d'eaux pluviales existantes qui se

rejettent dans un fossé en limite de la propriété du poste électrique. Ce fossé rejoint le cours d'eau du Steinbach, puis 300 mètres plus loin, le Canal des Houillères de la Sarre et enfin la Sarre.

Pour recueillir le ruissellement du bassin versant extérieur estimé à 2,9 ha, il est prévu le long de l'emprise de l'extension du poste, la réalisation d'une tranchée d'infiltration surmontant une canalisation d'eau pluviales de 1200 mm de diamètre permettant un stockage des eaux pluviales de 164 m3. L'extrémité de la canalisation sera munie d'un régulateur de débit calé à 8,7 l/s avant rejet dans le réseau existant de la plateforme (à l'identique du bassin de 46 m3). La période de retour pour le dimensionnement des ouvrages est de 30 ans.

Après examen, je vous informe que le dossier PAC que vous m'avez fait parvenir par courrier du 13 octobre 2025, **est recevable**.

L'opération devra être réalisée conformément au dossier PAC ci-dessus référencé (version V4 du 12 septembre 2025 et ses annexes) et respecter les prescriptions du code de l'environnement en matières de police de l'eau et des milieux aquatiques.

La présente lettre clôt la procédure de "porté à connaissance".

Une copie de la présente décision sera affichée à la mairie de 57200 REMELFING où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de porter à connaissance sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant et par les tiers durant un délai de deux mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique. (<https://www.telerecours.fr/>).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carine RAUCH', with a stylized flourish at the end.

Carine RAUCH

Copie pour affichage et information :

- M. le Maire de la commune de 57200 REMELFING  
(Mail : remelfing.mairie@wanadoo.fr)

- Bureau d'études EGIS – 221 Boulevard Charles Arnould – 51100 REIMS  
(Mail : thomas.boudon@egis-group.com)